

Ouverture d'un établissement

Justificatif de la jouissance des locaux

Création de fonds de commerce :

- Néant

Achat de fonds de commerce :

- Expédition notariée ou original de l'acte d'achat enregistrée au service des impôts
- Parution dans un journal d'annonces légales ou attestation de parution comprenant texte complet, cachet du journal et date de parution (consulter la liste des journaux habilités dans la rubrique INFOS PRATIQUES)

-

Location gérance

- copie du contrat de location gérance
- parution dans un journal d'annonces légales ou attestation de parution comprenant texte complet, cachet du journal et date de parution (consulter la liste des journaux habilités dans la rubrique INFOS PRATIQUES)

Pour l'activité

Votre activité est peut-être réglementée, à titre indicatif, vous pouvez le vérifier dans la liste des activités réglementées dans la rubrique INFOS PRATIQUE

Coût de la formalité

→ Frais d'ouverture d'un établissement **complémentaire** :

► Règlement des frais de greffe par chèque :

Si création : 64.75 €

Si achat : 67.44 €

Si location gérance du fonds : 67.44 €

→ Frais d'ouverture d'un établissement **secondaire**, c'est-à-dire quand une société n'a pas déjà immatriculé d'établissement dans le ressort de ce RCS :

► Règlement des frais de greffe par chèque :

Si création : 103.02 €

Si achat : 105.71 €

Si location gérance du fonds : 105.71 €

Joindre l'imprimé M2 dûment complété .

Cet imprimé est téléchargeable à partir du site : <https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/telecharger-formulaires-formalites-entreprise.html>

CFE PREMIUM

Bénéficiez de notre accompagnement personnalisé sur rendez-vous avec le "[Service Premium](#) ", simplifiez-vous la vie pour 70 €. Le CFE vous accueillent pour mener à bien vos démarches, vous aide dans l'élaboration de votre formalité, vous informe sur la réglementation en vigueur ainsi que sur les organismes obligatoires liés à la création d'entreprise (Urssaf, INSEE, organismes sociaux et fiscaux).

Numéro unique : 04 94 22 80 34